

CONSEIL DE QUARTIER MONTORGUEIL SAINT-DENIS-
Réunion plénière du 24.04.2016-
Compte rendu de séance**Collège I
Habitants (titulaires)
(12)**

Charlotte DEFREMONT	Oui
Susan ASCH	Non
Vincent BALDO	Non
Olivier DELABY	Non
Lea GISLAIS	Oui
François CHOVEL	Oui
Franck BRIAND	Oui
Barbine KENFACK	Oui
Emmanuel KOSADINOS	Oui
Marie-Ange SCHILZ	Excusée
Fanny CHAMPETIER-VIOLETT	Oui

**Collège II
Personnalités qualifiées
(6)**

Olivia MEERSON	Oui
Françoise ABA	Oui
Marie-Sylvie RIVIERE	Oui
Fabien SARFATI	Oui
Jacques CHAVONNET	Oui
Représentant de La Clairière ou de Cerise	Non

**Collège III
Élus
(3)**

Étaient également présents :

Olivier MAILLEBUAU	Maxime DES GAYETS	Non
Bruno CHARPENTIER	Véronique LEVIEUX	Oui
Jean-Paul MAUREL	Catherine MICHAUD	Oui
Olivia HICKS-GARCIA		
Alin POPESCU, coordinateur CQ		

1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES DERNIERES REUNIONS

Les comptes rendus des deux dernières réunions sont approuvés à l'unanimité.

2. PRESENTATION DE LA JONCTION DES ZONES PIETONNES DU 1^{ER} ET DU 2^E ARRONDISSEMENT

Jacques CHAVONNET précise que ce projet n'est pas entièrement confirmé par l'Hôtel de Ville. Il y aura néanmoins un essai de 3 mois jusqu'au mois d'août. Les véhicules qui entreront dans cette zone auront des disques de livraison et/ou un badge « visiteur ». Les livraisons s'effectueront entre 7h-13h et 15h-16h. La zone des Halles sera perçue comme une vraie zone piétonne car il n'y a pas des trottoirs. Il considère que la mairie de Paris souhaite récupérer les ASP pour faire une vraie police municipale. Cela pose la question de la surveillance de cette zone qui semble très étroite. Il y a des riverains qui se plaignent de ne plus pouvoir faire venir des visiteurs car ceux-ci risquent d'écoper un PV. La mairie du 1^{er} arrondissement envisage d'utiliser la vidéosurveillance pour la gestion des entrées dans la

zone. Il propose aux Conseillers de quartier présents de travailler avec les Conseils de quartier du 1^{er} arrondissement sur cette thématique.

Une personne de la salle considère qu'il n'y a que de la répression en ce moment comme moyen d'empêcher les accès dans le quartier. La signalétique est considérée également déficitaire.

Jacques CHAVONNET considère que la signalétique serait superflue sur une zone provisoire et à l'essai. Les panneaux définitifs seront installés à l'inauguration de la zone piétonne commune.

François CHOVET estime que les entrées et les sorties sont mal indiquées pour la rue Bachaumont. Il y a beaucoup d'ASP et des camions d'enlèvement mais après leur passage, les voitures reviennent. Il est d'accord pour un diagnostic partagé avec le 1^{er} arrondissement.

Jean-Paul MAUREL rappelle que toutes les villes importantes ont un système de bornes amovibles. Ce n'est pas la mairie du 2^e arrondissement qui a demandé l'enlèvement des bornes. Pour la Ville de Paris c'est avant tout une question budgétaire car les bornes étaient souvent embouties par des voitures. Concernant la signalisation, il y a un grand panneau très visible à l'entrée du quartier à la place d'une grande armoire électrique.

Fabien SARFATI considère qu'il s'agit d'un panneau DECAUX qui n'est pas assimilé à un panneau de signalisation. De plus, il y a des places tout autour pour le stationnement des motos.

Franck BOYER considère qu'il n'y a pas de marquage au sol dans le quartier : les choses pourraient s'améliorer avec de la peinture au sol.

Jean-Paul MAUREL insiste sur le fait que la législation actuelle l'interdit. Il ya des marquages au sol pour les zones 30 et le contresens cyclables. Il attend néanmoins des propositions sur ce sujet de la part du Conseil de quartier.

Une personne de la salle indique qu'il n'y a non plus de panneaux « interdiction de stationner ».

Jacques CHAVONNET rappelle de l'importance des remontées faites par le CQ car le Conseil d'arrondissement peut emmètre un vœu qui pourrait être remonté à l'Hôtel de Ville.

Charlotte DEFREMONT considère qu'on ne peut pas mettre en avant des questions budgétaires quand il s'agit de la sécurité des habitants et des passants.

3. PRESENTATION TRILIB

Il s'agit d'une expérimentation pour la Ville de Paris conduite et financée en 2016 par Eco Emballages, qui a pour but de donner une visibilité au tri dans l'espace public, de permettre à plus de Parisiens de trier et de libérer de l'espace dans les immeubles pour permettre la collecte séparée des biodéchets.

Le 2^e arrondissement fait partie d'une zone prioritaire pour ce projet. Les rues concernés par l'emplacement des bacs de collecte sont : la rue du Ponçon au niveau du numéro 5, la rue Saint Foy, la rue Saint Philippe et la rue d'Aboukir au niveau du numéro 188. Il faudra associer la ressourcerie à cette démarche citoyenne.

Trilb' sera une vitrine pour l'économie circulaire et solidaire avec :

- Une collecte textile intégrée et valorisée en partenariat avec ECO TLC et les 3 acteurs parisiens du textile solidaire : Le Relais 75, Le Relais VDS et Eco Textile
- Une collecte des grands cartons confiée à un acteur de l'économie solidaire et du réemploi, Carton Plein, qui collecte en triporteur
- Un excellent support de sensibilisation éco-citoyen notamment sur les Berges
- Une traçabilité complète sur les matières collectées qui seront recyclées flux par flux

Pour plus d'informations, se référer à l'annexe du présent compte-rendu.

4. POINT SUR LA SITUATION DE LA RUE BACHAUMONT

François CHOVET insiste sur le fait qu'il faut réduire la vitesse. Des camionnettes stationnement aussi à cheval sur le trottoir. Il y a toujours des VTC qui roulent vite dans la rue. Aucune règle du quartier piéton n'est respectée : absence de disques, horaires de nuit, taille des véhicules (moins de 20m3).

Il y a également un public très bruyant qui occupe les terrasses (problèmes avec le bruit des fumeurs, surtout pour les Écuries).

Il a constaté aussi un nouveau phénomène : des voitures qui stationnent 1 ou 2 heures, souvent avec le moteur qui tourne et dont les conducteurs travaillent dans la voiture.

Olivier MAILLEBUAU reconnaît qu'il s'agit de sujets anxigènes pour les habitants. Il souligne le travail très important des ASP et rappelle l'importance de travailler avec le Conseil de quartier.

Charlotte DEFREMONT considère qu'un enjeu majeur est représenté par le contrat local de sécurité de l'arrondissement qui devrait être renouvelé bientôt.

5. BANCS DANS LA RUE SAINT SAUVEUR

Sur les 3 bancs installés, un seul a été enlevé. Il reste ainsi deux bancs et 6 rangées pour les vélos. L'association « Les parvis de Montorgueil » demande au CQ d'enlever les bancs restants pour cause de leur mauvaise fréquentation –groupe de jeunes bruyant, trafic en tout genre etc.

Charlotte DEFREMONT souligne qu'à titre personnel elle ne souhaite pas l'enlèvement des bancs. Le commissariat considère que l'effet négatif des bancs sur la rue n'est pas évident.

Jean-Paul MAUREL insiste sur le fait que la mairie est favorable à l'installation des bancs.

Jacques CHAVONNET considère qu'il faudrait chercher l'intérêt général.

Olivier MAILLEBUAU remercie le commissariat pour leur retour et rappelle à son tour que les bancs ne sont pas signalés comme étant bruyants ou dangereux.

5. DIVERS

Une somme de 150€ est votée pour l'acquisition d'un enregistreur numérique.

La date de 06.06 est annoncée pour le projet local de végétalisation (20 heures en mairie d'arrondissement)

Prochaine réunion du Conseil de quartier : le 14.06.2016 à 19h30 au centre CERISE.